

MARS  
2017

# Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



© Fabrice Picard

## CONCERT KANNIBAL SWING (P8)

SAMEDI 18 MARS À 21H

SALLE DES FÊTES - 12€ (7€- DE 15 ANS)

### ACTUALITÉS MUNICIPALES

Prévention frelons asiatiques

### ENFANCE JEUNESSE

Le PIJ s'invite à la médiathèque

### PROJET DE MARCHÉ

Résultats de l'enquête

Les Villes Hervé



La Croix-Bertrand/les Villes Tanets/La Ville Tahois



Lotissement des Grèves/Rue des Grèves  
Lotissement de La Ville Nyse



Centre Bourg (rue du Gal de Gaulle, de  
Penthièvre, Joseph Turmel, des Ecoles, etc)



Les Jearnottes



Les Fraïches/La Ville Volette/La Ville Louze



Bellevue Saint-Aubin/Lotissement des Cours



Les Grandes Pâtures/Rue René Coty  
et lieux-dits du secteur



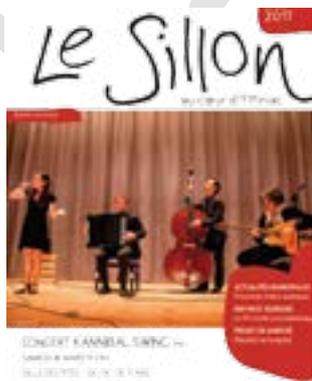
Les Roches Tourelles



La Gare/rue de Mirouze et lieux-dits du secteur



Rue Mgr Le Mée



## dans ce numero



## SOMMAIRE

### Actualités municipales

UN POINT SUR LES TRAVAUX  
PRÉVENTION FRELONS ASIATIQUES.....P4-5

### Enfance Jeunesse

LE PIJ S'INVITE À LA MÉDIATHÈQUE  
IMMERSION DANS LA CULTURE YIDDICH.....P6-7

### Sports, loisirs et culture

RENCONTRE AVEC RAPHAËL JÉRUSALMY  
TRAIL DE L'HIPPODROME.....P8-9

### Projet

MARCHÉ COMMUNAL .....P10

Minorités/CM .....P11

Agenda / Au fil des jours.....P12

## EDITO

### Visite des Quartiers - Expression d'une démocratie de proximité pour un « Bien vivre ensemble »

**11 visites de quartiers ont eu lieu en 2016 sur tout le territoire de la commune.**

Le maire, sa municipalité avec ses huit adjoints, accompagnés par quelques conseillers, se sont déplacés à la rencontre des habitants sur les quartiers des Fraïches, de la Croix Bertrand, des Grands Pâtures, des Villes Hervé, du lotissement St Jean et de la rue Mgr Le Mée, des Grèves, de St-Aubin, du Centre Bourg, du lotissement Les Jearnottes, de la Roche Tourelle, de la Gare.

**Entre 200 et 250 personnes rencontrées**

Le premier objectif de ces visites est la rencontre, l'écoute, le dialogue. Sur le trottoir, dans une salle, sur un parvis, à chaque fois, le maire a eu le même rituel avec sa question introductive « Alors, de quoi souhaitez-vous parler ? ». Pendant une heure, une heure trente, les 10, 15 ou 20 représentants évoquent ce qui fait leur quotidien de quartier et bien sûr les difficultés rencontrées. A quelques reprises, l'expression « On est bien dans notre quartier » est émise, cette expression rassure et apaise le débat. Être élu c'est aussi tout prendre en compte, les plus, les moins et surtout apporter des réponses et des solutions à ces petits soucis du quotidien qui, quand ils se répètent, peuvent vite devenir envahissants.

**Le podium : 1<sup>er</sup> : la vitesse, 2<sup>e</sup> : la vitesse, 3<sup>e</sup> : la vitesse**

Personne ne s'étonnera que les 3 médailles ont été décrochées par la vitesse et ce dans tous nos quartiers. Vitesse des voitures, des camions, des deux roues, des tracteurs... tout le monde s'accorde à dénoncer les vitesses excessives de traversée dans nos quartiers, réel danger pour les mamans ou papas avec la poussette, pour les jeunes enfants, pour nos aînés à mobilité réduite, comme pour chacun d'entre nous. Comme le rappelait à chaque fois le maire, il faut voir l'argent et l'énergie consacrés à ce fléau, tout est utilisé et mis en œuvre : le radar pédagogique, les plateaux surélevés, les chicanes, les coussins berlinois... A quand la puce dans le GPS autobloquant le véhicule traversant les zones à 30 ou à 50 km/h ? La technologie sans conducteur saura-t-elle un jour déjouer le vice permanent du genre humain ?

**L'émergence de solutions : la contribution des citoyens**

Face aux difficultés rencontrées, il est très satisfaisant d'entendre simultanément les propositions de solutions par nos concitoyens. Ici la pose de protection sur des espaces compteurs, là le déplacement ou la pose de mobilier urbain, ailleurs la pose de sacs à toutou, le déplacement ou l'éclairage d'un arrêt de bus, la demande de réparation de la chaussée, la pose de « stop » à l'intersection, la proposition de containers poubelles enterrés, etc.

**Le civisme de chacun**

Autre contribution majeure dont chacun est responsable et souvent rappelé par le maire, c'est le civisme de chacun : enfant, jeune ou adulte, civisme dans le respect de l'autre, des règles de vie dans le quartier, du mobilier ou équipement mis à disposition. Animation, éducation, pédagogie, parfois sanction sont sans doute quelques ingrédients supplémentaires qui garantissent cette envie partagée de « faire communauté » et ce, dans nos espaces de vie de proximité.

**Dennis Hamayon**

Adjoint à la Communication et à la Vie Locale

## Carte d'identité

### Nouvelles modalités de délivrance



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées de la même manière que les passeports biométriques : il faut aussi donner ses empreintes digitales. Comme plusieurs autres communes, la mairie d'Yffiniac, n'étant pas équipée du dispositif de recueil (DR), ne peut donc plus délivrer de carte d'identité. Pour faire ou refaire sa carte, il faut désormais s'adresser à l'une des communes suivantes, qui elles, sont équipées : Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin et Saint-Brieuc.

**Attention, il est souvent nécessaire de prendre rendez-vous avec le service de la mairie délivrant la carte d'identité. De plus, soyez prévoyant, le délai pour obtenir ce rendez-vous peut être de plusieurs mois.**

## Travaux

### Un point sur les principaux chantiers



Avenue de St-Brieuc : trois plateaux surélevés et de nouveaux arrêts de bus ont été aménagés avenue de Saint-Brieuc et permettront de limiter la vitesse.



Opération Cœur de ville : le parking, situé à l'emplacement de l'ancien parc du Millénaire, se dessine. S'ensuivra la création d'un plateau surélevé rue des écoles.



Parking rue de Penthièvre : création de 4 places de stationnement supplémentaires rue de Penthièvre. Les travaux, qui ont démarré par la réhabilitation de murs anciens, sont effectués en interne par les services techniques.



Extension du restaurant scolaire : après les travaux de forage des pieux, la charpente métallique sera posée à partir de début mars.

## Réseau TUB

### Déplacement d'un arrêt



Pour des raisons de sécurité, l'arrêt de bus Les Grandes Pâtures a été déplacé d'une centaine de mètres en amont de la rue René Coty.



Lotissement des Grèves : Les travaux du réseau d'eaux pluviales sont achevés et les travaux d'aménagement des voiries viennent de démarrer.

## Construction-rénovation

### Consulter gratuitement un architecte-conseil



Pour vous aider dans la réalisation de vos projets de construction, d'extension ou de réhabilitation de bâtiment, vous avez la possibilité de consulter gratuitement un architecte conseil qui vous reçoit sur rendez-vous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois au service Instructeur de Saint-Brieuc Armor Agglomération (rue Sully).

L'architecte conseil ne fait pas de plans. Il est donc fortement conseillé d'avoir recours à un professionnel (architecte, constructeur, maître d'œuvre en bâtiment...) qui se chargera de la conception du projet, du montage des dossiers administratifs puis suivi du chantier avec les entreprises.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service commun ADS de Saint-Brieuc Armor Agglomération, par téléphone au 02 96 77 60 65 ou par mail à l'adresse suivante : ads@saintbrieuc-agglo.fr, en précisant l'adresse de votre projet et le type de travaux que vous envisagez (construction, extension, réhabilitation, création d'ouvertures, etc.)

#### Préparer votre entretien !

Le jour du rendez-vous, munissez-vous de tous les documents qui permettront à l'architecte de comprendre vos intentions, vos envies et surtout l'environnement du lieu où vous envisagez vos travaux.

Exemple de documents à apporter :

- des photographies permettant de visualiser votre terrain ou l'ensemble des vues (intérieures et extérieures) du ou des bâtiments concernés par le projet.
- un extrait cadastral permettant de localiser votre projet à l'échelle du bourg ou du lotissement
- un plan de géomètre du terrain
- les plans, les coupes et les façades du ou des bâtiments existants
- des plans ou croquis de votre projet
- tout document administratif ou réglementaire en votre possession

Le service urbanisme de la mairie reste à votre interlocuteur privilégié sur la procédure à suivre en cas de projet d'urbanisme ou de construction (02 96 72 66 40).

Pour plus de renseignements : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique Logement/Urbanisme.

## Frelons asiatiques

### Des pièges bientôt disponibles en mairie

Face à la recrudescence des frelons asiatiques (42 nids recensés en 2016 sur la commune), la municipalité, pour combattre ce fléau, a décidé de fournir gratuitement des pièges à frelons aux Yffiniacais qui le souhaitent. Le stock étant limité (100 pièges ont été commandés par la ville), les personnes ayant signalé un nid en 2016 seront prioritaires.



#### Un piège efficace

Le piège, d'une utilisation très simple, sera accompagné d'une notice. La couleur jaune du bol est reconnue pour son pouvoir attractif sur les frelons. Le couvercle percé de deux puits d'entrée, recouvert d'un tunnel concentrant les odeurs, masque la lumière et empêche la sortie des insectes piégés. Une accroche est déjà fournie pour suspendre facilement le piège à toute forme de support.

#### Que faire en présence d'un nid ?

Si vous pensez avoir localisé un nid, contactez la mairie. **Pour votre sécurité, n'essayez pas de le détruire !** Après le signalement d'un nid, un agent communal viendra chez vous vérifier la nature du nid. Si sa présence est confirmée, la commune fera intervenir un professionnel. A noter que cette intervention est prise en charge par la mairie.

#### Traiter de façon préventive

En étudiant le cycle de vie du frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir individuellement contre ce fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous dans les murs, etc... pour en ressortir début février et commencer à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir en disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons pour attraper ces futures fondatrices

de nids. Pour information, une reine peut donner naissance à 2 000 ou 3 000 individus.

#### Le nid

Le frelon asiatique se niche dans des endroits improbables. Son nid peut être situé à la cime d'un arbre, sous abri, voire à quelque centimètre du sol. Il est volumineux et peut atteindre 1,20 mètre de diamètre.



Plus de renseignements au 02 96 72 66 40

## Divagation des chiens

### Rappel aux propriétaires



Suite à de nombreuses plaintes et réclamations exprimées en mairie, le maire alerte les propriétaires et rappelle que la divagation des chiens est interdite. « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître,

se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse » article L. 211-23 du code rural.

#### Les nuisances occasionnées

Les aboiements répétés, déjections canines, éventrations de sacs poubelles, intrusions chez les particuliers sont autant de sources de mécontentements de plusieurs de nos administrés. De même, les chiens errants constituent un danger pour les automobilistes mais également pour eux-mêmes.

#### Votre chien en divagation peut vous coûter très cher !

La mairie est habilitée pour mettre fin à la divagation des animaux. Par conséquent, elle pourra contacter la SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Population Animales, anciennement Chenil Service) qui se déplacera et procédera à la capture du chien errant. Les frais de capture et de fourrière sont à la charge du propriétaire de l'animal. La Police municipale pourra également verbaliser le propriétaire du chien errant (contravention de la deuxième classe d'un montant maximum de 150 € selon l'article R. 622-2 du Code Pénal).

#### Vous avez trouvé un animal errant ?

Vous êtes un particulier et vous avez trouvé un chat ou un chien errant sur le domaine public : contactez la Mairie au 02 96 72 60 33



## Le Point Information Jeunesse

### Le PIJ s'invite à la médiathèque

Afin de faire connaître davantage le PIJ aux Yffiniacais mais pas que, Katia et Dominig ont eu l'idée de se déplacer à la médiathèque, un lieu très fréquenté par la population d'Yffiniac et des alentours. Durant une quinzaine de jours, la salle d'exposition sera un lieu de rencontres et d'échanges autour des thématiques proposées par le PIJ : l'emploi, les métiers, les formations, l'orientation, la santé, le logement, la vie quotidienne, la vie associative, les loisirs, la culture, les vacances, les séjours linguistiques, etc.

**Du 14 au 24 mars aux horaires d'ouverture de la médiathèque :**  
 mardi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 18h.

Renseignements au 09 64 13 64 53



Mathéo, en compagnie de... boucher les aliments



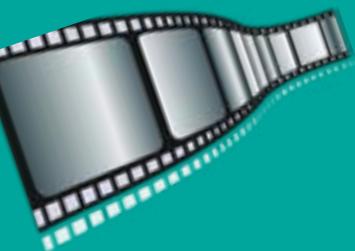
### Armor Pocket Film

## Silence, ça tourne !

*Réveille le héros qui est en toi est le thème de l'édition 2017 de ce festival qui est reconduit pour la 7<sup>e</sup> fois et qui séduit chaque année les amateurs de court-métrage. Parmi ses fidèles participants, la commune d'Yffiniac. Ainsi, durant la 2<sup>e</sup> semaine des vacances, une cinquantaine d'enfants des accueils de loisirs des communes de l'agglomération âgés de 7 à 12 ans, ont découvert, grâce à des ateliers, l'enver du décor et de l'image. L'objectif du festival est aussi et avant tout de permettre à ces cinéastes en herbe de leur donner les clés pour écrire et réaliser un film.*

Les CE2/CN

Lundi 20 février, les enfants sont partis à la découverte des studios de cinéma de Nicolas Guillou à Tréveneuc, producteur-réalisateur. Accueillis pour la journée, ils ont pu s'initier aux coulisses du 7<sup>e</sup> Art, de l'écriture du scénario au tournage, en passant par le montage en passant par le tournage. Ils ont aussi découvert les trucages, les décors.



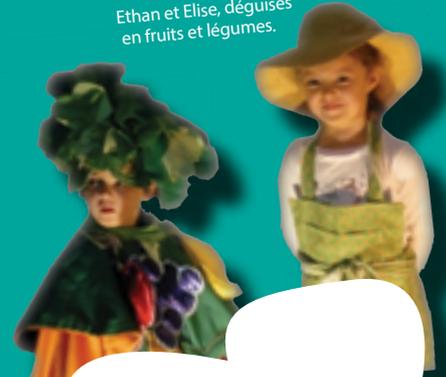
## Groupe Scolaire Bois Gilbert

### Une leçon de goût

Apprendre à goûter de tout, à manger de façon équilibrée, découvrir les familles d'aliments et les ustensiles de cuisine... les petites sections se sont mises à table en compagnie de Bruno Marec, spécialiste des animations pédagogiques en milieu scolaire. A la fois acteurs et spectateurs, au milieu d'un décor de cuisine, les enfants se sont prêtés au jeu de cet atelier pédagogique.

**A noter :** cette animation est en rapport avec l'exposition sur la gourmandise présentée lors de la matinée Portes Ouvertes samedi 1<sup>er</sup> avril de 10h à 12h.

Ethan et Elise, déguisés en fruits et légumes.



**Portes Ouvertes**  
samedi 1<sup>er</sup> avril  
de 10h à 12h

...ie de Bruno Marec, présente dans son costume de carnés.

Les CM1/CM2 de Mme Le Brun de l'école du Bois Gilbert



## Immersion dans la culture Yiddish

Avec d'autres classes du secteur, les jeunes choristes des deux écoles d'Yffiniac ont été très applaudis pour leur spectacle dédié à la musique klezmer, un spectacle invitant à un voyage vers les terres d'Europe Centrale et les pays de l'Est. Cette représentation est l'aboutissement d'un travail sur le thème des musiques d'ailleurs, mené en collaboration avec les intervenants musicaux de l'agglomération. Des chants en hébreu, des danses, une chorégraphie de *Lomir Ale (Tous ensemble)* avec un spectacle en toile de fond salle Georges Palante à Hillion. Une belle expérience collective. Bravo les artistes !

...1/CM2 de l'école Saint-Aubin



## Ecole Saint-Aubin

### A la pétanque



**Portes Ouvertes**  
samedi 25 mars

Au programme, café d'accueil, visite de l'établissement et présentation des locaux, rencontre avec les enseignants



Depuis plusieurs années, Gisèle et Margaud, responsables de la section jeunes au Pétanque Club de la Baie, initient les élèves à cette discipline, toujours dans la bonne humeur mais aussi dans la rigueur. « Ce sport est plus technique qu'il n'y paraît et nécessite concentration, application et maîtrise de soi », précise Gisèle. Ici, avec les CP/CE1.

## Prix du roman Cézam 2017

### Rencontre avec l'écrivain Raphaël Jerusalmy



**Mardi 14 mars à 18h30**  
**Le Patio (Salle L'Escapade)**  
**Renseignements au 02 96 72 74 27**

Raphaël Jerusalmy, écrivain franco-israélien, a été sélectionné pour le prix littéraire des comités d'entreprise 2017, avec son roman *Les obus jouaient à pigeon vole*. Cette rencontre, co-organisée avec l'association Cézam Côtes-d'Armor et le service Culturel, sera l'occasion de découvrir cet invité au parcours hors du commun. Ce quatrième roman de Raphaël Jerusalmy, raconte l'histoire du sous-lieutenant Cointreau-whisky, alias Guillaume Apollinaire, engagé volontaire et victime d'un éclat d'obus à la tempe à la guerre 14-18. Raphaël Jerusalmy nous entraîne aux côtés de ces hommes en un cruel et palpitant compte à rebours, heure par heure avant l'impact.

#### A propos de l'auteur

Raphaël Jerusalmy est diplômé de l'École normale supérieure. Après ses études, il s'engage dans l'armée israélienne, au sein de laquelle il évolue rapidement vers le service de renseignement. Après une quinzaine d'années, il prend sa retraite de l'armée et mène des actions éducatives et humanitaires, puis devient négociant en livres anciens à Tel Aviv. Il est également expert sur la chaîne de télévision *i24 news*.

## Concert

### Kannibal Swing Quartet

Un quatuor farouche qui réunit un duo, Nid de Coucou, Gérard Le Louët, guitariste manouche au sourire ravageur et Claudius Dupont, contrebassiste de velours... Un répertoire de swings, de chansons traditionnelles françaises (Bourvil, Trénet, Minvielle...), anglophones (Gershwin, Marilyn Monroe, Elvis Presley...), voire italiennes, interprétées avec beaucoup d'énergie, de fraîcheur et de liberté.

**Samedi 18 mars - 21h - Salle des Fêtes**  
**12 € (7 € - de 15 ans)**  
**Renseignements et réservation à la médiathèque et/ou au 06 72 22 97 13**



### Spectacle music-hall à la Salle des Fêtes

Entre magie, humour, glamour...

**Samedi 1<sup>er</sup> avril à 19h45 : repas-spectacle (29 €)**  
**Dimanche 2 avril à 15h (ouverture des portes à 14h) : spectacle (15 €)**  
**Réservation au 07 81 16 42 26 - Organisation : association Carib'Son**

## Expositions

### Photos d'Afrique



Une exposition de photos présentée dans le cadre du Printemps des Poètes, entre paysages, savane et animaux sauvages.

**Du 17 février au 11 mars**  
**Le patio (salle d'exposition) - Entrée libre**

### Masques africains



Des artistes en herbe vous invite à découvrir leurs créations, des masques africains fabriqués au cours d'un atelier encadré par la compagnie T'M Théâtre. Vous pourrez également entendre leurs sources d'inspirations via un enregistrement.

**Du 17 février au 11 mars**  
**Le patio (salle d'exposition) - Entrée libre**

### Une chorale populaire locale...

Ça vous chante ?



Les Enchanteurs, du nom de cette chorale enthousiaste formée à l'occasion de la Fête des Chocards en 2014, ont fait leurs gammes et sont sur la bonne voie. L'idée de départ était de reprendre en cœur une vieille chanson écrite par un ancien pour l'évènement : La Fête à Finia. Plébiscités, pris au jeu, Les Enchanteurs ont poussé la réflexion : pourquoi ne pas ressortir des tiroirs des chansons populaires, locales, traditionnelles, pour les faire revivre, les partager, les transmettre lors d'autres rendez-vous comme la Fête de la musique, bref une chorale qui s'investirait pour la vie sociale ? Le but étant avant tout de se faire plaisir, ensemble, avec des chansons que l'on chantait autrefois.

Si le « chœur » vous en dit, rejoignez la troupe des Enchanteurs.

**Contact : 07 80 32 57 58**

## Trail de l'hippodrome

A vos marques !

# 25 | SAMEDI MARS



Le Comité d'Animation et les Traîne-Savates s'associent une nouvelle fois pour proposer ce rendez-vous devenu incontournable pour les coureurs à pied et les marcheurs. Cette année, le choix s'étoffe avec le P'tit Tour, un 3e tracé de course-nature de 6,5 km. L'organisation est dans la dernière ligne droite...

### ▼ Pratique :

- **Courses** : 22km (16h) - 13km\* (16h30) - 6,5km (16h45) - 8 € et 6 € (+1 € sur place)

Inscription : [www.klikego.com](http://www.klikego.com)

Renseignements au 07 80 32 57 58  
(Comité d'Animation)

- **Randonnées** (départ groupé à 15h) - 4 € (gratuit - 12 ans)

Renseignements au 06 30 80 27 17  
(Traînes-Savates)

\*Course du Coeur : les bénéficiaires seront reversés à la Maison des Familles.

Les membres de l'UFY se mobilisent actuellement afin de préparer le repas annuel du club, un couscous au menu. Ouvert à tous.

**Samedi 25 mars - Salle des Fêtes**

**A partir de 19h (sur place)**

**A partir de 18h30 (repas à emporter)**

**12 € (6 € enfants et 10 € à emporter)**

**Réservation : Bar de la Baie (rue du Général de Gaulle) et Bar Le Lety (rue de Mgr Lemée)**

**Contact au 06 30 18 01 88 ou au 06 98 43 65 05**

## Union Football Yffiniac

### Soirée couscous



Une journée avec les séniors : les jeunes de l'école de football ont accompagné les séniors lors de la coupe Ange Lemée en janvier dernier. Une belle occasion pour ces jeunes pousses qui ont pu faire leur entrée sur le terrain comme pour les matches en ligue 1 et participé aux rencontres au plus près du terrain en étant ramasseurs de balles.



Les joueurs se préparent pour les prochaines rencontres de l'open qui se déroulera du 8 au 25 mars.

## Tennis Club de la Baie

### En Régionale 2 !

Le club de tennis se porte plutôt très bien, comme en témoigne la récente accession en Régionale 2 de l'équipe 1<sup>ère</sup>, à l'issue de sept victoires et autant de rencontres.

« Nous rejoignons ainsi les clubs comme Langueux, Trégueux ou ATG St-Brieuc... une sacrée performance pour nos quatre joueurs ! ». Oui, Richard Tilly le président peut être fier de son club. Les autres équipes ne sont pas en reste puis qu'elles jouent toutes la montée à l'échelon supérieur : les 2 et 3 jouent la montée en D1 tout comme l'équipe féminine, les 16/18 ans visant le titre départemental.

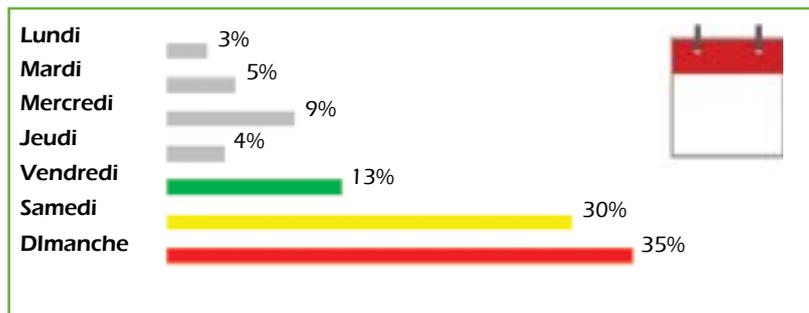


## Marché en plein air

### Un intérêt incontestable

Dans le cadre du projet de marché en plein air, une enquête auprès de la population yffiniacaise via un questionnaire distribué avec le Sillon de janvier a été réalisée. 385 réponses (dont 19 en ligne) ont été reçues sur 2500 questionnaires adressés, soit un taux de retours de plus de 15%. Un taux de participation inédit qui démontre que le sujet intéresse et que son lancement a manifestement suscité une véritable attente. Détail des résultats.

Merci aux **385** familles ayant répondu au questionnaire !

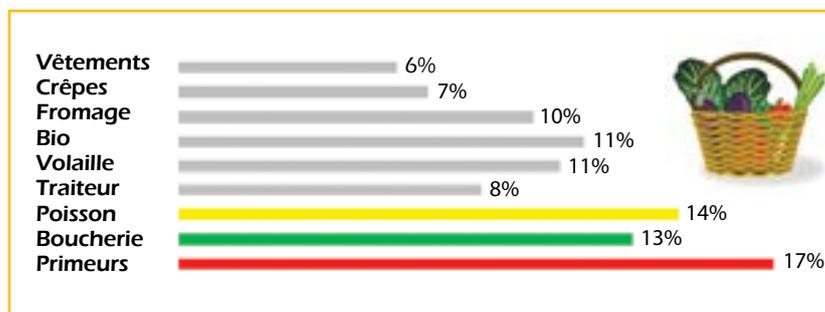
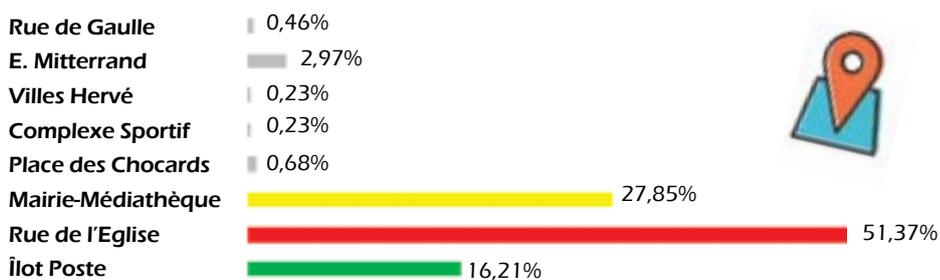


#### La journée idéale ?

On note une forte demande le week-end avec 35% favorables au dimanche et 30% au samedi, 85% préférant un marché en matinée. A noter que sur 68% des personnes fréquentant déjà les marchés, ceux de Saint-Brieuc centre-ville le samedi matin et La Croix-Lambert le dimanche matin arrivent en tête (des marchés du week-end).

#### L'emplacement idéal ?

Un élément sensible du questionnaire, la localisation ! Incontestablement, l'espace situé entre l'église et la rue de Plédran est préféré (plus de 51%), suit le lieu entre la mairie et le Patio (près de 28%) puis l'îlot Poste avec un peu plus de 16%.



#### Qu'est-ce que vous aimeriez y trouver ?

Pas de surprise : la plupart des idées proposées ont été retenues avec une forte demande sur les primeurs (17% des réponses), et l'ensemble des métiers de bouche. Les postes les moins cochés sont ceux des crêpiers (7%) et des vendeurs de vêtements (6%). Sur les questions ouvertes, est évoquée la référence aux producteurs locaux, aux circuits courts. La nécessité de produits bio est également soulignée (11%).

#### Que recherchez-vous sur des marchés ?

Sur les questions fermées, la qualité vient en premier avec 41%, ensuite la proximité avec 33% et l'ambiance (26%). En question ouverte est évoquée à plusieurs reprises la question du prix.



#### Calendrier, réflexion, perspectives d'ouverture

Une nouvelle réunion de travail sera organisée prochainement afin de fixer les principales orientations : choix du lieu, du jour de la semaine, des horaires et surtout définition du plan de travail et de préparation d'ouverture du marché. Cette préparation nécessitera plusieurs mois de travail et devra prendre en compte les actuels travaux du centre-bourg. Dans ce contexte, la commission proposera l'ouverture du marché au printemps 2018.



#### Quelques suggestions pour le futur marché...

Outre, celle de penser à une bonne communication pour faire connaître l'existence de ce nouveau marché, il a été également suggéré d'organiser occasionnellement des animations, comme une buvette, de la musique avec pourquoi pas un stand de vente de CD, des opérations avec les associations locales (tombolas)...



## Pour stopper le gaspillage

### Donnez une 2<sup>e</sup> vie à vos objets

Machine à laver, ordinateurs, vêtements... Vous cherchez à les donner ou les faire réparer ? Les acheter ou les vendre d'occasion ? Jeux de lumière, équipements de sport de glisse, déguisements, vélo, outillage... Quel point commun ? Vous pouvez

tous les louer ! Découvrez l'annuaire recensant les acteurs du réemploi, de la réparation et de la location sur l'agglomération.

Plus d'infos sur [www.saintbrieuc-agglomeration.fr](http://www.saintbrieuc-agglomeration.fr) rubrique Vie quotidienne

## CONSEIL MUNICIPAL

### Conseil municipal du 6 février 2017 en bref (principales délibérations)

Le Conseil Municipal

- **Conventionne** avec Saint-Brieuc Armor Agglomération pour assurer la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre des aménagements de voirie du secteur de la Ville Volette pour la future desserte du lotissement du Buchonnet (unanimité).
- **Commande** au SDE la pose de deux bornes électriques dans le cadre du projet d'aménagement du cœur de ville. Charge communale : 7 020 € (25 pour 2 contre).
- **Commande** au SDE la réalisation du raccordement téléphonique à la Mairie de la médiathèque et de la Maison de la petite enfance (25 pour 2 contre).
- **Nomme** la voie desservant les habitations du lieu-dit «les Saudraies», rue des Saudraies (unanimité).

- **Approuve** le projet d'aménagement du lotissement du Buchonnet et autorise le Maire à déposer la demande de permis d'aménager correspondant (unanimité).
- **Vote** les subventions aux associations pour l'exercice 2017 pour un montant total de 108 227 €, hors subvention du contrat d'association de l'école privée estimée à 120 000 € (unanimité des 26 suffrages exprimés, un conseiller, responsable associatif, ne prenant pas part au vote).
- **Renouvelle** son adhésion à l'Agence locale de l'énergie - ALE - (unanimité des 26 suffrages exprimés, le Maire, président de l'ALE, ne prenant pas part au vote).
- **Débat** sur les orientations du budget 2017 à partir d'une présentation de l'Adjoint aux finances apportant des éléments d'appréciation conjoncturels et de prospective financière (délibération ne donnant pas lieu au vote de l'assemblée).

- **Crée** les emplois saisonniers nécessaires au fonctionnement des services, dont notamment les Centres de loisirs, pour l'été 2017 (unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention)
- **Emet** un avis favorable au renouvellement de l'organisation de l'année scolaire à compter de la rentrée 2017, avec en particulier l'organisation des temps d'activités périscolaires le mardi après-midi pour les classes maternelles et le jeudi après-midi pour les classes élémentaires (unanimité).
- **Renonce** à son droit préférentiel de souscriptions d'actions dans la Société publique locale (SPL), Baie d'Armor aménagement (BZA), afin de permettre l'entrée au capital de la Commune de Ploëuc- l'Hermitage (unanimité des suffrages exprimés).
- **Prend acte** du compte rendu des principales décisions prises par l'exécutif par délégation de l'assemblée.

## MINORITÉS

### Yffiniac pour vous

#### Budget 2017, PLU, Le Collège ?

En cette période, c'est l'étude du budget. Pour 2017, ce qui est sûr c'est que les dépenses réalisées sur le budget de fonctionnement pour les charges à caractère général demeurent stables. Il n'en est pas de même pour les dépenses de personnel qui avec les règles de la fonction publique territoriale s'accroissent dangereusement. Presque 68% de la masse globale de ce budget pour cette année.

Pour les investissements, l'autofinancement s'amenuise et la marche vers l'emprunt est enclenchée. A cela s'ajoute des diminutions de dotations qui restreignent toutes marges de manœuvre. Une masse importante non réalisée sur 2016 sera reportée sur 2017. En parallèle, les travaux contestables du centre bourg coûteront fort chers (trop chers). Par contre, l'agrandissement du restaurant scolaire est une nécessité.

Gageons que l'accroissement de la population continuera dans les années à venir, car une fiscalité directe maîtrisée reste une ressource qui permettra le développement de notre commune. Le plan local d'urbanisme (PLU) y participe et sa construction avance. Toutes les possibilités sont étudiées pour l'urbanisation des dix ans à venir. L'objectif est de définir les nouvelles zones à urbaniser, y compris sur des zones divisibles de propriétaires privées. La répartition tient compte de la réglementation Loi littoral, le plan de prévention des risques d'inondation et s'inscrit sur l'ensemble du territoire de la commune en préservant au maximum les surfaces agricoles. Pour ce travail, vous aurez votre mot à dire dans quelques mois lors d'une enquête. Dans le centre bourg, nous regrettons que l'on détourne des espaces à vocation commerciale

pour y construire des logements et des parkings. Le commerce doit demeurer un atout important de la vie de la cité.

Enfin et pour finir, nous constatons que l'action de la population concernant l'installation d'un collège dans notre canton a fait bouger les lignes. C'est avec plaisir que nous avons appris (devant les recours entrepris sur Hillion) la reprise du dialogue avec le Conseil Départemental pour l'installation du Collège à Yffiniac dans la zone de la gare. Souhaitons que les choses se concrétisent et que ce ne soit pas une nouvelle Arlésienne...

Pour en savoir plus, prenez contact ou rendez-vous avec nous : André Rabet 06 80 10 15 63, Laurent Boulay 06 07 37 10 27 ou sur notre site «yffiniac pour vous.fr»

## Etat Civil

### NAISSANCES

- 21/01 - Zoé Impellizzeri, 10 rue Ernest Renan
- 01/02 - Dorian Baron, 45C avenue de Saint-Brieuc
- 10/02 - Romy Hingant, 1 avenue de Saint-Brieuc
- 10/02 - Marcus Contrel, 4 rue François Hello

### DÉCÈS

- 26/01 - Georges Rouxel, 70 ans, 14 rue des Fraîches
- 26/01 - Marc Guilloux, 56 ans, rue de Bellevue Saint-Aubin
- 03/02 - Jeanne Jézéquel Veuve Poupart. 93 ans  
3 rue de l'Eglise
- 11/02 - Léontine Even Veuve Létienn, 93 ans,  
2 impasse des Goëlands

## Urbanisme

### DÉCLARATION PRÉALABLE

- Mme Le Maître Betty, 3 bis impasse des Tadornes, transformation garage en pièce habitable et clôture
- Mme Jannin Magali, 5 rue des Centaurées, clôture
- M. Hinault Sébastien, 27 rue de Mirouze, clôture
- M. Guernion Loïc, rue de la Hazée, division en vue de construire
- M. Patrick Faucon, 23 bis rue de Penthièvre, pose de fenêtres de toit
- M. Mickaël Gouault, 24 rue René Coty, pose d'une fenêtre de toit
- Mme Gisèle Brigaud, 1 rue Ernest Renan, pose d'une fenêtre de toit
- M. Francis Andrieux, Caudan, rénovation et création d'ouvertures
- M. et Mme Sohier Gérard, 12 rue Toulouse Lautrec, auvent
- Enedis, rue René Coty, installation d'un poste de transformation

### PERMIS DE CONSTRUIRE

- Sci Fadimes, M. Mousset Claude, 3 rue du Lac, aménagement d'une salle d'activités sportives dans un bâtiment existant

## Conciliateur de justice Prochaine permanence

Jean-Claude Lemièr, conciliateur de justice, tiendra sa prochaine permanence mercredi 15 mars de 14h à 16h à la mairie. Monsieur Lemièr reçoit sur rendez-vous au 02 96 72 60 33



## MARS

- SAMEDI 4** Stage de claquettes - Salle des Fêtes (Carib'Son)
- SAMEDI 4** Soirée - Salle Triskell (Amicale des Chasseurs)
- SAMEDI 4** Stage zen - Le Patio (Salle Libre Cour) (Terre d'Harmonie)
- DIMANCHE 5** Courses hippiques - Hippodrome (Société des Courses)
- DIMANCHE 5** Fest-Deiz - Salle des Fêtes (Danses Bretonnes de la Baie)
- SAMEDI 11** Tournoi d'échecs - Salle Le Trait d'Union (Echecs Passion)
- JUSQU'AU 11** Exposition Afrique du Sud - Le Patio (Service Culturel)
- JUSQU'AU 11** Exposition masques africains - Le Patio (Service Culturel)
- SAMEDI 12** Vide-grenier - Salle des Fêtes (Yffi Danses)
- MARDI 14** Rencontre avec un auteur Raphaël Jerusalem  
Le Patio (Service Culturel) (18h30)
- DU 14 au 24** Le PU s'invite à la médiathèque
- SAMEDI 18** Tournoi d'échecs - Salle Le Trait d'Union (Echecs Passion)
- SAMEDI 18** Concert Kannibal Swing - Salle des Fêtes (Entre Temps)
- DIMANCHE 19** Courses hippiques - Hippodrome (Société des Courses)
- DIMANCHE 19** Cérémonie du 19 Mars 1962 - Monument aux Morts (11h30)
- LUNDI 20** Conseil municipal - Salle du Conseil (18h30)
- MARDI 21** Repas - Salle Triskell (FNACA)
- SAMEDI 25** Trail - Hippodrome (Comité d'Animation)
- SAMEDI 25** Soirée couscous - Salle des Fêtes (Union Football Yffiniac)
- SAMEDI 25** Concours de boules - Boulodrome (Union Bouliste de la Baie)
- VENDREDI 31** Théâtre - Salle des Fêtes (Amicale Laique)

## Prévention et sécurité

### Le PPRL-i a été approuvé

Pour faire suite à l'enquête publique réalisée du 27 juin au 30 juillet 2016, le plan de prévention des risques littoraux et d'inondation (PPRL-i) de la baie de Saint-Brieuc, a été approuvé par arrêté préfectoral du 28 décembre 2016. Le dossier approuvé et l'arrêté sont consultables sur le site internet des services de l'Etat en Côtes-d'Armor : [www.cotes-darmor.pref.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr)  
Rubrique Politiques publiques/Risques naturels et psychologiques

## PROCHAINE PARUTION DU SILLON : VENDREDI 31 MARS

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard

le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MAIRIE - Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30), samedi de 9h à 12h (Etat Civil)  
Mail : [accueil@ville-yffiniac.fr](mailto:accueil@ville-yffiniac.fr) / [communication@ville-yffiniac.fr](mailto:communication@ville-yffiniac.fr) - [www.yffiniac.com](http://www.yffiniac.com)  
(Textes et photos Sillon)  
Directeur de la publication : Michel Hinault  
Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.  
Distribution : Mairie d'Yffiniac  
Création, Impression Roudenn Grafik